

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Libéré, Grigori Pasko réaffirme son innocence

Index AI : EUR 46/008/2003

FLASH

Amnesty International réitère son appel en faveur de la libération sans condition du journaliste et militant écologiste russe Grigori Pasko, qui a bénéficié d'une libération conditionnelle aujourd'hui (jeudi 23 janvier). Condamné pour trahison à quatre ans d'emprisonnement, il a purgé les deux tiers de sa peine dans un camp de travail en Russie extrême-orientale.

« La libération de Grigori Pasko est une victoire pour les millions de personnes qui ont fait campagne sans relâche en sa faveur », a déclaré Amnesty International.

L'organisation insiste toutefois sur la nécessité d'annuler la condamnation de Grigori Pasko. Elle estime qu'il a été arrêté et condamné uniquement pour avoir exercé son droit fondamental à la liberté d'expression.

« En tant que partie aux traités internationaux garantissant les droits humains, la Fédération de Russie doit disculper Grigori Pasko des accusations portées contre lui. Dans le cas contraire, ce sera un nouvel exemple du déni de justice opposé en Russie à nombre de victimes d'atteintes aux libertés fondamentales », a affirmé Amnesty International.

Grigori Pasko travaillait comme reporter pour un journal de la flotte russe du Pacifique lorsqu'il a été arrêté pour la première fois en 1997. Accusé d'avoir communiqué des informations présumées sensibles aux médias japonais, Grigori Pasko avait finalement été acquitté en 1999 de toutes les charges d'espionnage qui pesaient contre lui. En décembre 2001, un tribunal militaire de Vladivostok a cependant condamné en appel le journaliste à quatre années d'emprisonnement, pour trahison et espionnage. Il fait actuellement appel de cette condamnation devant le Présidium de la Cour suprême de Russie.

Amnesty International a dès le départ adopté Grigori Pasko en tant que prisonnier d'opinion, considérant qu'il a été incarcéré uniquement pour avoir exprimé ses convictions non violentes. Les membres de l'organisation – plus de 1 million de personnes réparties dans 140 pays de la

planète – font campagne aux côtés de nombreuses organisations de défense des droits humains afin d'obtenir la libération immédiate et inconditionnelle de Grigori Pasko.

Contexte

En 1993, Grigori Pasko a filmé un tanker de la marine russe en train de déverser des munitions et des déchets radioactifs en mer du Japon. Dans ce reportage, ainsi que dans une série d'articles, il révélait la menace que constituaient pour l'environnement les bâtiments délabrés de la flotte russe du Pacifique, notamment ses sous-marins nucléaires. Il dénonçait également la corruption qui sévissait au sein de la flotte et a transmis des informations publiques sur ces questions à des journalistes japonais.

Selon Amnesty International, les poursuites engagées contre lui répondaient visiblement à une volonté politique de le punir, pour avoir dénoncé la corruption qui régnait au sein de la flotte russe du Pacifique et le déversement de déchets nucléaires dans l'océan. L'organisation de défense des droits humains considère que cette affaire constitue une violation flagrante des normes nationales et internationales protégeant la liberté d'expression, que l'État russe est tenu de respecter.

La Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg s'est saisie de cette affaire et devrait rendre sa décision avant la fin de l'année 2003. ●

Pour en savoir plus, veuillez contacter Lydia Aroyo, attachée de presse chargée de la Campagne Russie, au +44 20 7413 5599 ou au +44 7798 555 629 (adresse électronique : laroyo@amnesty.org), ou bien la chercheuse chargée de la Campagne Russie, Kim Wiesener, au +44 20 7413 5618.

Vous pouvez également consulter le site Internet consacré à la Campagne Russie d'Amnesty International : www.amnesty.org/russia

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site web www.amnesty.org